PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU VENDREDI 6 OCTOBRE 2023

2023 – n°53

Le Conseil d'Administration de l'association « GENERATIONS MOUVEMENT - Fédération de la Mayenne » s'est réuni le vendredi 6 octobre 2023 à 9h au siège social de l'association sous la présidence de **M. Yvon DELCOURT.**

Etaient présents :
AUBERT Soizic (absente l'après-midi) - BOUSSAT Alain - BRIELLE Gérard - BRILLET Jacques - BRILLET Jean-Norbert (absent l'après-midi) - BRUNET Monique - CHARTIER Christiane – DELCOURT Yvon – DELSART Marie-Jo – DEVIN Didier – ELIE Joël – FLEURY Chantal – FOUCAULT Annick – GARNIER Louis – GRAND Daniel – HOCDE Michel – HUET Mauricette (absente l'après-midi) – JOUNEAUX Jean-Michel (absent l'après-midi) LECLERC Bernard (absent l'après-midi) – LEVEQUE André – MADIOT Michel – MAUBOUSSIN Christian – MAUGENDRE Joël MORICE Bernard – NOEL Jean-Pierre – PAUMARD Solange – PICAUT Maryvonne – PIERRE André – ROMAGNE André – ROUXEL Jean-Pierre – TERRIEN Jacqueline – VOISIN Jean-Claude

Etaient excusés:
ANDRE Françoise – BIGOT Francis – GEVRAISE Jean-Claude – GLINCHE Nadine – ROBERT Michel - POULARD Annick

Etait invité : LAUTRU Roger

***

1°) Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 30 juin 2023

Le PV est approuvé, hormis le paragraphe concernant les propositions de nouveau découpage des territoires, qui ont été « discutées » mais pas « adoptées ».

2°) Bilan Financier

Les placements seront à 4 % et non à 3,75 %. Les 100 000,00 € vont être prélevés et replacés.

Séjours ANCV : excédent de 8 000 à 9 000 €
Fête de l'Amitié Centre Est : déficit 344,00€
Fête de l'Amitié Nord-Ouest : à revoir
Finale de pétanque régionale :
Finale de pétanque départementale :

Document destiné aux administrateurs départementaux, ne pas diffuser.

3°) Remise à jour des secteurs et des territoires, titulaires et suppléants avec autorisation de la communication du téléphone

En effet, suivant nos statuts actuels, ne peuvent voter au niveau du collège n°1 que les titulaires, le suppléant ne votant qu'en l'absence de ce dernier.
Mais aujourd'hui, titulaires et suppléants, tout le monde procède aux votes.
De ce fait, il serait nécessaire de revoir les statuts.
Les questions se posent pour le droit de vote du collège 3.
Collège 1 : Elus des territoires
Collège 2 : Personnes représentant les associations, autres que les territoires.
Collège 3 : Personnes cooptées, au départ, pour un niveau d'expertise.

Point sur le conseil d'administration
En ce qui concerne les territoires : un représentant pour le conseil d'administration
En ce qui concerne les secteurs : c'est le conseil d'administration qui nomme le Président de Secteur.

Alain BOUSSAT demande s'il serait possible d'avoir les coordonnées de tous les présidents, afin de pouvoir les inscrire sur le site interne de Générations Mouvement.
Didier DEVIN, ne souhaite pas donner son n° de téléphone. En ce qui le concerne, il ne veut pas que ses coordonnées soient accessibles au grand public.

4°) Informations sur la SACEM

Yvon Delcourt nous informe des récentes négociations entre la SACEM et la Fédération Nationale. En effet la SACEM, voulant réduire son personnel, a proposé que les déclarations soient faites par la Fédération Nationale en contrepartie d'une réduction de 39 % (au lieu des 32,5 % actuels).
Marie-Jo DELSART soulève le problème d'un nouveau mode de calcul de la SACEM. Elle demande à Yvon DELCOURT de voir l'impact au niveau des autres fédérations. La charge de travail qui en découlerait pour la fédération départementale est à étudier de près.

Chaque Fédération aura le choix d'y adhérer, ou non.

Un dossier doit être envoyé à chaque Fédération début 2024.

5°) Point sur les Spectacles 2023-2024

Déjeuner spectacle du 25.10.2023 : accord sur le prix pour les bénévoles
Yvon DELCOURT propose que le tarif, pour les bénévoles, soit de 35,00 €, au lieu de 75,00 €.
Le Conseil adopte cette proposition, à l'unanimité.

Disposition des tables dans les salles
Roger LAUTRU nous montre les plans d'implantation des tables dans chaque salle, en respectant la sécurité.

Récupération des tickets pour le repas
Chaque responsable de territoire viendra récupérer ses tickets au bureau de la fédération et les remettra à chaque Président de club.
Il n'y aura pas de pointage à l'entrée de la salle, chaque personne présentera son ticket.
Pour ceux, ou celles qui auront un imprévu, ils ou elles devront retourner leur ticket, pour preuve, en cas de demande de remboursement.

Les bénévoles
Pour Château-Gontier : 10
Pour Louverné : 11
Pour Mayenne : 12. Présence dès 8 h 15 à la salle.
Les bénévoles font la mise en place des salles et le rangement.

Document destiné aux administrateurs départementaux, ne pas diffuser.

Spectacles 2024
2 spectacles auront lieu en mars 2024
- Le mardi 12 mars à Château-Gontier
- Le mercredi 13 mars à Louverné

Les intervenants sont des chanteurs : Sébastien Quintino et Emilie Santucci et un humoriste, Cougnasse.
Pour la première fois une buvette sera mise à disposition à chaque entracte.
Ces spectacles se présenteront comme suit : Chanteurs – Entracte – Humoriste – Entracte – Chanteurs.
Prix du spectacle : 28,00 € (adopté par les membres du Conseil).

Déjeuner/spectacle 2024
Mayenne : le 2 octobre 2024
Louverné : le 3 octobre 2024
Château-Gontier : le 4 octobre 2024

Assemblée Générale départementale 2024
Date et lieu : jeudi 4 avril 2024 à la salle polyvalente de Laval
Installation pour l'AG le mercredi 3 avril 2024

6°) UDAF

Marie-Jo Delsart exprime sa surprise relative à la décision d'adhérer à l'UDAF lors du CA du 30 juin après un vote non prévu à l'ordre du jour (qui indiquait « à 14 h 00, nous recevrons l'UDAF » ce qui laissait supposer qu'il s'agissait d'un simple et habituel apport d'informations), qui ne permettait donc pas aux absents de donner une consigne à leur mandataire, et avec les restrictions sur la validité du vote exprimées au point 1.
Sur une orientation aussi importante, elle aurait souhaité un échange préalable à toute décision pour prendre le temps de la réflexion à partir des arguments apportés par le directeur (le procès-verbal du Conseil n'en rend pas compte), position également exprimée par Jean-Pierre Noël qui note qu'il aurait été bien d'en parler en réunion de Bureau, avant.

Marie-Jo Delsart nous fait un exposé explicatif sur l'histoire de notre Mouvement créé par la MSA au début des années 70, qui s'est structuré de manière autonome, en Mayenne comme dans la majorité des départements, avec la volonté de le rendre indépendant des courants associatifs existants.
Quelques clubs ont été créés en Mayenne par Familles Rurales (qui fait partie des associations affiliées à l'UDAF) et sont restés quelques années affiliés à cette association, puis ont rejoint notre Mouvement petit à petit. Le département de la Vendée n'est pas fédéré pour cette raison.
Que contiennent leurs statuts ?

Par contre, des composantes de l'UDAF (Familles Rurales, l'ADMR, par ex) sont des partenaires importants et les services offerts par l'UDAF peuvent concerner nos adhérents et faire l'objet d'actions conjointes, voire donner lieu à conventions de partenariat, respectueuses de l'indépendance de chacun.

Quelques administrateurs présents lors du Conseil du 30 juin expriment leur embarras au moment du vote pour exprimer un choix éclairé après « le flot d'informations » reçu et mesurent mieux l'enjeu après cet historique.
Un vote à bulletin secret a été réalisé, pour répondre à la question suivante : souhaitez-vous que la fédération départementale adhère à l'UDAF ?
Résultat du vote :
oui : 4
non : 22
blancC : 1
Suite à ces explications et ce résultat, il est demandé à Yvon DELCOURT de se rapprocher de l'UDAF, pour demander :
- Ce qu'elle pourrait apporter à Générations Mouvement
- Quel partenariat envisager entre nos 2 structures ?

Document destiné aux administrateurs départementaux, ne pas diffuser.

7°) Bilan sur les voyages et séjours ANCV 2023

- 14 séjours, soit 712 personnes
- Croisière MSC : 51 personnes

0rganisation pour 2024 et accompagnateurs

- 17 séjours 900 places 350 inscrits 350 places disponibles
- 4 séjours complets

Départements	Lieux	Dates	Nbre d'inscrits	Nbre de places	Accompagnateurs
Côtes d'Armor	Trégastel	1 au 8 juin	11	30	
Espagne	Calella 1	2 au 9 juin	60	Complet	Michel Hocdé
Alpes Maritimes	Grasse 1	8 au 15 juin	29	24	Joël Elie
Alsace	Obernai 1	8 au 15 juin	53	complet	Daniel Grand
Haute Corse	Borgo 1	8 au 15 juin	51	complet	Chantal Fleury
Bouches du Rhône	Marseille 1	2 au 9 juin	35	14	Michel Madiot
Pas de Calais	Ambleteuse 1	9 au 16 juin	53	Complet	Alain Boussat
Alpes Maritimes	Grasse 2	15au 22 juin	7	46	Berrnard Leclerc
Jura	Bois d'Amont	15 au 22 juin	21	33	André Levêque
Alsace	Obernai 2	31 août au 7 septembre	21	33	
Finistère	Port Manech	31 août au 7 septembre	11	42	
Pyrénées	St Jean de Luz	31 août au 7 septembre	27	26	
Bouches du Rhône	Marseille 2	1 au 8 septembre	30	19	Jean-Norbert Brillet
Auvergne	Murol	1 au 8 septembre	31	22	Louis Garnier
Haute Corse	Borgo 2	7 au 14 septembre	32	19	
Pas de Calais	Ambleteuse 2	8 au 15 septembre	48	5	Monique Brunet
Espagne	Calella 2	15 au 22 septembre	16	41	

Pour 2024, une augmentation des tarifs sera appliquée.

Les voyages seront partagés entre les cars Voisin et Gandon

- Cars Voisin : 13 voyages
- Cars Gandon : 8 voyages

Pour un global de 160 000,00 €

Document destiné aux administrateurs départementaux, ne pas diffuser.

Les transports Voisin ne demandent aucun acompte
Les transports Gandon, demandent un acompte à verser en janvier 2024.

En ce qui concerne les croisières et voyages 2024 :

- pour MSC Croisières : 57 inscrits pour 80 places
- pour l'Afrique du sud : 72 inscrits pour 90 places
- pour le séjour à la neige : 99 inscrits pour 103 places.

Jean-Pierre Noël, va envoyer un mailing à tous les présidents, relatant tous les voyages où il reste quelques places.

Evolution des adhérents :

Année	Nombre Adhérents	Nouveaux
2018	14003	1120
2019	14019	1460
2020	14124	1450
2021	13450	900
2022	12925	1580
2023	13420	1980

8°) Formations

Informatique
Une première vague en mars/avril 2023 : Alain Boussat et André Lévêque

- 1 formation à Ambrières les Vallées
- 1 formation à Aron
- 1 formation à Landivy

Il y a également 5 formations à la carte, pour des personnes qui ont déjà fait des formations, mais qui ont besoin d'aide supplémentaire sur des sujets précis.
En ce qui concerne les formations faites sur Laval, la question est posée : ne faut-il pas les supprimer ?
Pour cela, Alain BOUSSAT, va organiser une réunion en visioconférence avec les formateurs pour prendre une décision définitive.
En effet, dernièrement, 53 courriers ont été envoyés pour une formation à Laval, 3 personnes seulement ont répondu et le jour J, 1 seule était présente.
Ne faut-il pas faire, seulement, les formations en délocalisé ?
Alain BOUSSAT, invite le Conseil à aller sur le site internet, qu'il met à jour au fur et à mesure des informations qu'il reçoit.

PST
Les prochaines formations pour les Présidents – Secrétaires – Trésoriers sont proposées aux dates suivantes :

- Lundi 13 novembre 15 personnes inscrites
- Mardi 21 novembre 11 personnes inscrites
- Jeudi 30 novembre pas d'inscription pour l'instant

Les formations sont assurées sur une journée entière par :

- Marie- Jo – J. Claude – Chantal – J. Pierre

Document destiné aux administrateurs départementaux, ne pas diffuser.

SAGA
Aujourd'hui, 100 clubs travaillent avec le Logiciel SAGA.
Des formations sont programmées et plus précisément des formations sur la compta et les mailings, pour 2024.

9°) Résultats des concours départementaux

Belote :
1 ère Raucourt Emmanuelle, 2ème Gousset Ange, 3ème Pelé Maurice

Pétanque :
- 1 ère femmes Azé (Gerbouin Jeannine, Souply Yolande, Huchedé Madeleine)
- 1 ère hommes Ambrières-les-Vallées (Dubois Michel, Denis Daniel, Lemoine Daniel)

Dictée 2023 :
Odile Nedjaai, territoire d'Ambrières, 1ère au concours départemental du 14 mars, et Anick Bruneau, du territoire de Château-Gontier, 2ème au concours départemental, ont participé en juin dernier au concours national à Valençay (36).
Yvon Delcourt, a offert en cadeau aux 2 premiers du concours belote, et aux 3èm » et 4ème du concours de dictée, des week-ends, en pension complète, ou demi-pension. (lots qui avaient été offerts, à la fédération, par les partenaires de voyage).

Dictée 2024 :
Les sélections : lundi 20 novembre 2023, après-midi.
La finale départementale : jeudi 14 mars 2024

10°) Cartes Partenaires et contribution assurance voyages

Cartes partenaires
A compter de 2024, la carte « partenaire » n'existera plus, pour respecter le positionnement national.
Les adhérents « partenaires » paieront le prix que le club, où ils adhèreront, pratique + 4,00 € pour la part nationale (dont l'assurance).
Un courrier va être envoyé, dans ce sens, à tous les présidents de clubs.
En 2025, la fédération nationale envisage de ne plus éditer de cartes adhérents papier, mais elles seront informatisées. Si tel est le cas, Yvon DELCOURT, demandera, à ce moment-là, la matrice des cartes d'adhérents, pour que nous puissions nous-mêmes continuer à les éditer

Contribution assurance voyage
Une contribution de 1,5 % sera calculée sur les voyages de plus d'un jour pour l'assurance Groupama, afin de renflouer les déficits entre les recettes liées aux cotisations et les sinistres (annulation, rapatriement, interruption de séjour)
Une réunion sera proposée aux clubs concernés pour leur présenter cette nouvelle formule concernant les voyages de plus d'une journée.
Cette formule s'appliquera à partir du 1er janvier 2024
- Pour tous les voyages, hors ANCV, dont les contrats seront signés à compter du 1er octobre 2023.
- Pour les voyages ANCV dont les contrats seront signés à compter du 1er janvier 2024.

11°) Informations nationales
Sujet abordé à la prochaine réunion.

12°) Prévention routière
Didier Devin nous informe que des réunions d'information vont être proposées aux clubs sur la sécurité routière avec plusieurs modules ; durée d'un module, environ 1h/1 h 30 mn

Document destiné aux administrateurs départementaux, ne pas diffuser.

Module 1 : Santé et conduite

- Médicaments et ses pictogrammes
- Alcool
- Conséquences
- Angles morts
- Visibilité

Module 2 : Les déplacements en sécurité

- Déplacements
- Ceinture/Airbag
- Chargement des voitures
- Conduite de nuit/hivernale
- Distracteurs
- Rehausseurs/sièges auto

Module 3 : Entretien et conduite économique

- Entretien du véhicule
- Conduite économique
- Etat des pneus

Module 4 : Constat amiable et assurances.

13°) Flash Infos

Tous les articles devront être remis, afin que la préparation du flash infos soit terminée 1 mois avant qu'il ne parte à l'impression.

14°) Journée de la forme 2024

Céline doit se renseigner auprès de Château-Gontier pour connaître la disponibilité de la salle pour le 24 mai prochain.

15°) Double étincelle

Sujet qui sera abordé au prochain CA

16°) A.G. Clubs et Territoires

Les présidents des territoires doivent être invités aux Assemblées Générales des Clubs
Les présidents des territoires pourront être formés sur le Powerpoint qui a été élaboré au sein de notre Fédération, afin de pouvoir le présenter aux clubs qui le désireraient.

17°) Tour de table et questions diverses

Tour de table non effectué.

***

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17h

Le président	La secrétaire
Yvon DELCOURT	Jacqueline TERRIEN

Document destiné aux administrateurs départementaux, ne pas diffuser.